



Ville de MESQUER
44420

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MESQUER
SE RÉUNIRA LE 27 SEPTEMBRE 2023

ORDRE DU JOUR

1. Majoration du taux de la taxe d'habitation,
2. Montant définitif des attributions de compensations pour 2023,
3. Demande de reconnaissance de créances éteintes,
4. Subvention exceptionnelle à l'association LEAF,
5. Affaires diverses

MESQUER, le 18 septembre 2023


Jean-Pierre BERNARD
Maire de Mesquer

